

# L'aire de mise en valeur du patrimoine adoptée

De nombreux Hérouldiens s'étaient donné rendez-vous ce dimanche pour la présentation des vœux de leur premier magistrat, Édouard de Lamaze. Mais avant de présenter l'ensemble des projets à venir, l'assemblée a tenu une minute de silence en hommage à Daniel Chevalier, décédé l'année dernière, ancien maire adjoint et président du comité des fêtes. L' élu a ensuite annoncé la naissance de 2 enfants, et l'arrivée de 3 familles, mais pas de célébration de mariage. Et fier d'Édouard de Lamaze qui comptabilise 142 électeurs au 31 décembre 2011 dans sa commune.

● **L'aire de mise en valeur du patrimoine** (l'AMVP) s'inscrit comme une des lignes de conduite pour cette nouvelle année. Après Dieppe et Le Havre, Bois-Hérault est la troisième commune à pouvoir en bénéficier. Mais de quoi s'agit-il ? Une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP ou AMVAP) est, en droit de l'urbanisme français, une servitude d'utilité pu-

blique ayant pour objet de « promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces ». Les AMVAP ont été instituées par la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 en remplacement des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Chaque administré dont l'objectif est d'améliorer l'habitat, dans le but est de conserver et de mettre en valeur l'ensemble de l'environnement, pourra être subventionné.

● **Logement social** : la mairie a fait l'acquisition d'un bâtiment, aujourd'hui habité. Des travaux vont y être effectués pour améliorer les conditions de vie des locataires.

● **L'école** : pas question de fermer l'école de Bois-Hérault, mais juste de permettre aux enfants de la commune de suivre un second cycle scolaire correctement. Ainsi ce projet de construction d'une école est un projet commun avec Bosc-Bordel.

● **L'assainissement** : le projet d'assainissement collec-



Édouard de Lamaze a rappelé le projet de construction d'école avec Bosc-Bordel

tif entre les communes de Bosc-Bordel, Bosc-Edeline et Bois-Hérault se fera. L' élu a souligné le retrait de la mairie de Bois-Guilbert. L'assainissement se fera entre Bosc-Bordel, Mont-Rouvel et Bosc-Edeline, sur le plateau.

● **Internet** : Édouard de Lamaze a rejeté l'ensemble des propositions faites par les opérateurs et souhaite que l'ADSL soit offert à tous et pour tous.

L'allocution du premier magistrat s'est terminée par la nécessité de fusionner, au travers de la communauté de communes avec celle des Portes nord ouest de Rouen, et de rester solidaires pour le refus d'une prison sur le canton.

La journée s'est terminée par le verre de l'amitié et la galette des rois offerte par le comité des fêtes.